JE CHOISIS **LE PRÉLÈVEMENT**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association Diocésaine de Saint-Claude à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Association Diocésaine de Saint-Claude. À réception de ce mandat, l'Association Diocésaine de Saint-Claude vous communiquera votre Référence Unique de Mandat (RUM), les informations relatives à vos prochains prélèvements et les contacts pour toute demande ou démarche concernant votre mandat de prélèvement. Merci de compléter les différents champs et de retourner ce mandat signé, accompagné de votre RIB / IBAN, à l'Association Diocésaine de Saint-Claude.

INFORMATIONS CONCERNANT LE DÉBITEUR À compléter par vos soins
Nom Prénom
Code postal Ville Téléphone
E-mail Coordonnées de votre compte
IBAN Merci de joindre un Relevé d'Identité Bancaire

INFORMATIONS CONCERNANT LE BÉNÉFICIAIRE

Association Diocésaine de Saint-Claude 21 rue Saint-Roch • BP 70085 • 39801 Poligny cedex

ICS: FR47ZZZ397349 RUM:

(ne pas remplir)

VOTRE DON RÉGULIER						
Somme de :	€					
☐ par mois	☐ par trimestre	Date:	□ le 5	□ le 25		
ait à ·		ما	1	/ 2018		

Signature:

VOTRE DON EST ESSENTIEL POUR LEUR MISSION



PRIÈRE ET ACCOMPAGNEMENT

À travers ses services, mouvements et paroisses, l'Église propose de nombreux temps de prière et accompagne chacun dans les joies et les épreuves.



ÉCOUTE ET ACCUEIL

L'Église écoute et réconforte ceux qui en ont le plus besoin, malades, personnes âgées et toutes les personnes qui frappent à sa porte.

CÉLÉBRATIONS

Présents dans tous les moments de la vie, les prêtres et les équipes paroissiales préparent aux étapes de la vie chrétienne (mariages, baptêmes, funérailles) et célèbrent la messe du dimanche.



ÉVANGÉLISATION

Pour annoncer la Bonne Nouvelle, l'Église propose des temps de rencontre et de partage en paroisse et anime les aumôneries dans les écoles, les hôpitaux ou encore dans les prisons.



MERCI POUR VOTRE DON AU DENIER!



Association Diocésaine de Saint-Claude 21 rue Saint-Roch BP 70085 39801 Poligny cedex **Contact:** 03 84 47 10 89

www.eglisejura.com



www.eglisejura.com

L'ÉGLISE A TANT BESOIN DE VOUS!



Chers paroissiens, chers amis,

Comme le rappelle la nouvelle campagne du Denier, l'Église catholique ne vit que de dons. Cela signifie que le traitement de nos prêtres et le salaire des laïcs engagés dans la pastorale sont financés uniquement par votre générosité. En effet, l'Église ne reçoit aucune subvention de l'État, ni du Vatican. Votre don nous est donc indispensable.

Dans chacune de nos paroisses, nos prêtres, accompagnés de nombreux bénévoles, portent au quotidien la mission de l'Église au service de tous : ils vous accompagnent dans tous les moments de la vie, annoncent la Bonne Nouvelle, célèbrent les sacrements et vont à la rencontre des plus fragiles.

Dans notre monde souvent en perte de repères, cette mission est tout simplement essentielle. Votre générosité l'est aussi.

En vous remerciant par avance pour votre don, je vous assure de mes prières.

+ VILLEW FORM

Mgr Vincent Jordy Évêque de Saint-Claude

POUR QUI DONNE-T-ON AU DENIER?

Les **267** prêtres et laïcs salariés du diocèse, accompagnés de nombreux bénévoles, s'engagent au quotidien pour partager à tous la Bonne Nouvelle. Concrètement, le Denier permet de rémunérer:



80

prêtres en activité dans les paroisses et à la retraite



41 aïcs engagé

laïcs engagés dans la pastorale (27 équivalents temps plein)



143

religieuses et religieux



séminaristes qui se préparent et prendront demain la relève

COMMENT DONNER?



PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

pour répartir votre soutien dans l'année, en renvoyant le bulletin ci-contre.



EN LIGNE sur www.eglisejura.com



PAR CHÈQUE

à l'ordre de l'Association Diocésaine de Saint-Claude.

VOTRE DON DÉDUCTIBLE DES IMPÔTS

Même en cas de prélèvement à la source, vos dons de 2018 seront déductibles de vos impôts. Si vous êtes imposable, vous pourrez déduire de votre impôt sur le revenu 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple:





Dans la mesure du possible, nous préférons le prélèvement automatique qui permet d'anticiper nos ressources : les prêtres et les laïcs salariés sont rémunérés chaque mois.

JE SOUTIENS LE DIOCÈSE PAR UN DON RÉGULIER

et je remplis le mandat de prélèvement automatique au dos.

JEFAIS U		DADAL	JEAHEL
	JM DUM		▄▗▗▃▀▗▘▗▃▊▀▊▊

□30€ □50€ □100€ □250€ □500€

□ autre : €

à l'ordre de l'Association Diocésaine de Saint-Claude.

JE PEUX FAIRE UN DON EN LIGNE SUR:

www.eglisejura.com

Merci de renvoyer votre don accompagné de ce bulletin à l'Association Diocésaine de Saint-Claude. Vous pouvez aussi le remettre à votre paroisse.

Ε÷	D	Т	R	A	P	A	₹	D
----	---	---	---	---	---	---	---	---

☐ Mme ☐ Mlle ☐

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Paroisse

E-mail

« Qu'on ne nous vole pas l'espérance, parce que cette force est une grâce, un don de Dieu qui nous porte en avant, en regardant le ciel. » *Pape François* Conformément à la loi du 6.01.78 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous conservez un droit d'accès et de rectification sur notre fichier. Le diocèse s'engage à ne pas céder, à des fins commerciales, toute information vous concernant.